

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Répondre
au
Moniteur
belge

Obtenir le de remplir
N° d'entreprise (sauf



légale
stat

26022538

Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

05 FEV. 2026

Division Greffe Mons

N° d'entreprise : **0438 255 403**

Nom

(en entier) : **MERIDIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue du Bois d'Huberbu, 92 à 7100 La Louvière (Trivières)**

Objet de l'acte : Modification des statuts-Démission et nomination

D'un procès-verbal reçu par le Notaire Martin DELPLANCHE, à La Louvière, le 02 février 2026, en cours d'enregistrement, il résulte qu'en l'étude s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « MERIDIES », ayant son siège social à 7100 La Louvière (Trivières), rue du Bois d'Huberbu, 92.

Laquelle assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1) Modification de l'article 13 des statuts

L'assemblée décide de faire application de l'article 7 :93, §2 du Code des sociétés et des associations et de modifier l'article 13 « organe d'administration » en son point H « Représentation de la société » et de libeller ce point comme suit :

« La société est représentée en ce compris dans les actes et en justice :

-Par ses administrateurs, agissant ensemble ou séparément ;

-Soit, mais dans les limites de la gestion journalière, par le ou les délégués à cette gestion, agissant seul.

Ces représentants n'ont pas à justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable de l'organe d'administration collégial.

En outre, la société est valablement engagée par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat.

»

2) Démission et nomination d'administrateurs

L'assemblée générale décide de mettre fin à la fonction d'administrateurs de Monsieur HOOGHE Régis et de Monsieur HOOGHE Gilles et décide de renouveler les mandats d'administrateurs non statutaires de la société pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale à tenir en 2032 :

- Monsieur STASSEN Jean, domicilié à 7100 LA LOUVIÈRE (HAINE-SAINT-PIERRE), Chaussée de Mons 207 et Madame NAVEZ Kathy domiciliée à 7100 LA LOUVIÈRE (HAINE-SAINT-PIERRE), Chaussée de Mons 207.

Leur mandat est gratuit et pourra être modifié sur base d'une décision de l'assemblée générale.

La société ne comportant que 2 actionnaires, l'assemblée générale décide de faire application de l'article 7 :85, §1er, al.2 du Code des sociétés et des associations et de ne nommer que deux administrateurs, qui ne peuvent conformément à la loi être liés à la société par un contrat de travail.

Pour extrait analytique conforme

Déposé en même temps

- expédition de l'acte

- statuts coordonnés

Martin DELPLANCHE, Notaire à La Louvière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2026 - Annexes du Moniteur belge